



Contact :

Arnaud de BRESSON

Paris EUROPLACE

Délégué général

Tel : +33 1 49 27 11 44

Email: bresson@paris-europlace.com

Paris EUROPLACE et la Ville de Moscou signent un accord de coopération sur les services financiers

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 juin 2010 – Le Gouvernement de la Ville de Moscou et Paris EUROPLACE ont signé, aujourd’hui, à Saint-Pétersbourg un protocole d’accord en présence de Mme Christine LAGARDE, Ministre de l’Economie, de l’Industrie et de l’Emploi. Ce protocole pose les bases d’une coopération renforcée entre les Places financières de Paris et de Moscou dans le domaine des services financiers, au moment où les liens entre centres financiers internationaux se renforcent.

L’accord de coopération va se traduire par l’établissement de relations concrètes en matière d’échanges d’informations et d’expériences sur les pratiques financières, le développement de services et de nouveaux produits, notamment pour la gestion de la dette, domaine dans lequel Paris comme Moscou jouent un rôle international de premier plan. Il couvre également l’organisation et la gestion d’un Institut de Gestion du Risque, et prévoit des échanges réguliers sur les infrastructures de marché, en lien avec l’évolution du droit des titres et les bonnes pratiques internationales. Un groupe de travail commun viendra structurer ces échanges qui pourront également se traduire par l’organisation de séminaires spécifiques et l’assistance locale et réciproque apportée aux acteurs financiers français et russes dans le développement de leurs relations commerciales, institutionnelles ou publiques

Aux termes du protocole, Paris et Moscou vont lancer des actions conjointes permettant :

- l’échange d’expérience dans le domaine de la gestion de la dette,
- l’échange d’informations sur la réforme du droit des titres,
- le partage des nouvelles orientations sur les infrastructures de marché et notamment les questions relatives aux dépositaires et aux chambres de compensation et de règlement-livraison.
- le développement des relations entre les universités et écoles françaises et russes.

Ce protocole d’accord s’inscrit dans la stratégie active de Paris EUROPLACE de consolider le positionnement international de la Place de Paris, en établissant des relations fortes et structurées avec les places financières de premier rang pour notamment mener des projets communs dans un contexte post-crise.

Pour la Russie, cet accord s’intègre dans le cadre du projet du Président Medvedev de faire de Moscou un centre financier international. La Ville de Moscou est l’un des principaux porteurs

de ce programme et est notamment chargée de travailler sur la refonte de la base juridique. La place financière de Moscou, qui concentre un quart du PIB national et la plupart des institutions financières de la Fédération de Russie, offre un grand potentiel pour les investisseurs français et européens.

Gérard Mestrallet, Président de Paris EUROPLACE, Président de GDF Suez, souligne que « l'ambition forte de Moscou d'affirmer le rôle de sa place financière à l'échelle internationale et la puissance économique de la Russie, conjuguées à la volonté de Paris EUROPLACE de développer des coopérations avec des partenaires étrangers de premier plan et de partager son expertise nous ont naturellement conduits à la signature de cet accord. Il va permettre à nos deux pays d'établir les bases d'une coopération forte au bénéfice de la communauté des entreprises, des intermédiaires et des investisseurs que nous servons. »

Ce protocole est entériné à l'occasion du forum international économique russe qui se déroule à Saint-Pétersbourg du 17 au 19 juin, au cours duquel des accords industriels vont être signés, initiant, prolongeant ou confirmant les liens économiques et financiers entre la France et la Russie.

* * *

A propos de Paris EUROPLACE

Paris EUROPLACE, créée en 1993, est l'organisation de représentation de la Place financière de Paris. L'association réunit toutes les catégories d'acteurs de l'industrie financière : entreprises émettrices, investisseurs, intermédiaires, autorités de marchés, professions juridiques et comptables, associations professionnelles ainsi que la Ville de Paris et la Banque de France. L'impulsion et de coordination des actions de la Place financière de Paris menée par Paris EUROPLACE est aujourd'hui largement reconnue au plan international avec des rendez-vous annuels à Paris, New York, Pékin et Tokyo et dans une trentaine de pays. Site Web : www.paris-europlace.net